

**GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS
MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT
COMMUNIQUÉ
20 AVRIL 2017**

1. Nous avons tenu notre quatre-vingt-dix-septième réunion à Washington le 20 avril 2017, sous la présidence de M. Abraham Tekeste, Ministre des finances et de la coopération économique et d'Éthiopie, assisté de M. Ravi Karunanayake, Ministre des finances du Sri Lanka, Premier Vice-Président, et de M. Julio Velarde, Gouverneur de la Banque centrale du Pérou, Second Vice-Président.

Gérer la croissance en période d'incertitude

2. Nous saluons l'accélération de la croissance économique mondiale. L'activité économique dans les pays émergents et les pays en développement est inégale d'un pays à l'autre, mais devrait s'affermir. Les pays émergents et les pays en développement continueront de contribuer l'essentiel de la croissance mondiale. Cependant, les risques de sources économiques et non économiques demeurent élevés, notamment un durcissement plus brutal que prévu des conditions financières mondiales, un recours éventuel à des politiques de repli sur soi et une annulation des réformes de la réglementation financière dans les pays avancés qui sont importants pour le système.

3. Notre priorité reste de stimuler une croissance inclusive, car cela est essentiel pour accroître les niveaux de vie et faire sortir une grande partie de la population de la pauvreté. Il convient de relancer la croissance de l'investissement, qui a ralenti nettement au cours des dernières années. Il s'agit de maintenir la stabilité macroéconomique et de continuer de renforcer les réformes budgétaires, structurelles et de la gouvernance en fonction des circonstances propres à chaque pays. Nous utiliserons tous les leviers de la politique économique pour veiller à ce que les fruits de la croissance soient partagés largement et pour réduire les inégalités de revenu, qui sont élevées. Nous appelons le Fonds monétaire international (FMI) et le Groupe de la Banques mondiale à appuyer les efforts déployés par les pays pour réaliser une croissance.

4. Un système monétaire international qui fonctionne bien appuiera les efforts que nous déployons pour gérer la vulnérabilité et mener à bien notre programme de croissance. Nous continuons de préconiser un renforcement du dispositif mondial de sécurité financière, avec, en son centre, un FMI qui repose sur un système de quotes-parts et qui dispose de ressources adéquates. Nous nous réjouissons à la perspective que les outils dont dispose le FMI soient renforcés de manière à répondre de manière efficace aux besoins de liquidités et de précaution de tous les pays et à fournir les incitations appropriées aux dirigeants. Il convient de poursuivre les travaux concernant les moyens de réduire au minimum le sentiment de stigmatisation qui est lié aux mécanismes du FMI, ainsi que d'apporter une aide adéquate en temps opportun aux pays exportateurs de produits de base. Nous demandons que les décisions en matière de prêts soient prises de manière équitable, y compris sur le plan de l'accès et de la conditionnalité, et que les conseils soient adaptés aux circonstances de chaque pays. Nous nous réjouissons à la perspective d'un renforcement de la coopération entre le FMI et les accords financiers régionaux.

5. Nous continuons d'appeler à améliorer la coordination de la politique internationale afin de réduire au minimum les répercussions négatives des politiques économiques des grands pays. Nous saluons l'examen effectué par le FMI des expériences nationales avec la vision de l'institution sur la gestion des flux de capitaux et nous engageons à poursuivre les travaux sur l'interaction des mesures macroprudentielles et des mesures de gestion des flux de capitaux, afin d'améliorer les conseils que le FMI fournit pour aider les pays à faire face à la volatilité de ces flux. Nous attendons avec intérêt la poursuite des travaux sur l'accroissement du rôle et de l'utilisation des droits de tirage spéciaux en tant que monnaie de réserve.

6. Les pays émergents et les pays en développement ont contribué à la poursuite de l'intégration mondiale, et en ont tiré parti, en réduisant les obstacles aux échanges, tout en supportant aussi le coût de l'ajustement à la pression de la concurrence et aux changements technologiques. Une montée probable des politiques de repli sur soi dans certains pays avancés constitue une source de risque importante pour les perspectives de croissance des pays émergents et des pays en développement. Nous appelons à renforcer la coopération multilatérale afin de préserver un système commercial mondial ouvert et fondé sur des règles, et de veiller à ce que ses avantages soient largement partagés. La coopération Sud-Sud, ainsi que l'intégration régionale, sous-régionale et interrégionale ont continué de s'intensifier. Nous encourageons les institutions financières internationales à élargir leurs travaux de manière à appuyer et à catalyser davantage de coopération Sud-Sud et de connectivité.

7. Nous saluons l'aide que les institutions financières internationales et la communauté internationale apporte aux pays émergents et aux pays en développement qui sont touchés de manière disproportionnée par la crise des réfugiés, y compris les populations déplacées à l'intérieur de leur pays, et nous encourageons à continuer d'appliquer des stratégies soucieuses du développement face à ce grave problème.

Financement du développement

8. Des dispositifs budgétaires solides sont essentiels pour mobiliser les ressources intérieures qui sont nécessaires pour bien appuyer les efforts de développement. Nous jugeons encourageante l'amélioration des ratios recettes fiscales/PIB et de l'efficacité des dépenses dans les pays émergents et les pays en développement. Des politiques fiscales et des mesures portant sur les dépenses qui sont progressives et propices à la croissance jouent un rôle important aussi pour améliorer l'égalité des revenus et accroître les opportunités. Nous soulignons le rôle important que les institutions financières internationales et les donateurs ont à jouer pour renforcer les capacités à mobiliser des recettes, et nous encourageons à intensifier l'apprentissage par les pairs et le renforcement des capacités parmi les pays émergents et les pays en développement grâce à des plates-formes de collaboration. Nous saluons les travaux de la Plate-forme de collaboration sur les questions fiscales et nous attendons avec intérêt son dialogue avec les autorités fiscales des pays émergents et les pays en développement.

9. Nous saluons les initiatives en cours sur le plan de la coopération fiscale internationale, telles que l'échange automatique de renseignements et le projet « érosion de la base d'imposition et transfert de bénéficiaires », et nous appelons à établir un dispositif qui garantit une participation effective des pays émergents et des pays en développement. Nous souscrivons à la mise en place d'une plate-forme numérique mondiale ayant un coût de conformité minimum pour la mise en

œuvre de l'échange automatique de renseignements. Nous apprécions les travaux du Comité fiscal des Nations Unies, et nous encourageons à appuyer à l'échelle multilatérale la transformation de ce comité en un organe intergouvernemental afin de renforcer la participation des pays émergents et des pays en développement au débat sur les questions de politique fiscale internationale. Nous appelons aussi à accorder davantage d'attention à l'établissement de règles fiscales équitables pour guider l'imposition des entreprises multinationales et à coopérer à l'échelle internationale pour éviter une concurrence fiscale internationale nuisible, les répercussions négatives des modifications des politiques fiscales dans les grands pays et les flux financiers illicites.

10. Nous soulignons qu'il est vital d'accroître les investissements dans des infrastructures de qualité pour mener à bien le programme de croissance et de développement durable. Nous appelons les institutions financières internationales à accroître leur aide pour renforcer les cadres d'action et les cadres institutionnels, préparer des projets bancables et attirer des financements privés. Par ailleurs, nous appelons les banques multilatérales de développement à mettre en œuvre leur Déclaration conjointe sur les aspirations à des actions soutenant les investissements dans les infrastructures et à renforcer les synergies avec diverses initiatives dans le domaine des infrastructures. La capacité des banques multilatérales de développement à financer des investissements dans les infrastructures dépendra de l'adéquation de leur capital et de l'optimisation de l'utilisation de leurs bilans, tout en veillant à ce que soit maintenue leur solidité financière, qui doit être évaluée à l'aide de méthodes appropriées d'agences de notation.

11. Le financement concessionnel reste un élément fondamental du financement du développement. Nous saluons le succès de la 18^e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA). Tandis que l'IDA intègre les prêts non concessionnels parmi ces instruments, nous soulignons qu'il est nécessaire de conserver la concessionnalité parmi les éléments fondamentaux de l'IDA, et de veiller à ce que des ressources concessionnelles adéquates soient à la disposition des pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Nous saluons la création du mécanisme pour le secteur privé, le renforcement du mécanisme de réponse aux crises et le doublement des ressources affectées aux pays fragiles. Nous appelons à prendre des mesures pour faciliter le processus de reclassement des pays IDA en leur fournissant une aide transitoire adéquate et en renonçant à la clause de remboursement accéléré. Nous notons avec satisfaction aussi que le FMI a décidé de continuer d'appliquer un taux d'intérêt nul à ses prêts concessionnels jusqu'à la fin de 2018. Nous appelons les donateurs à tenir leurs engagements financiers envers les pays à faible revenu en temps opportun, et nous encourageons le FMI à souligner les implications négatives que des retards dans le décaissement auraient.

12. Une volonté internationale est essentielle pour mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le changement climatique, notamment en ce qui concerne la disponibilité des financements concessionnels nécessaires. Nous escomptons que les pays développés tiendront leur engagement de fournir 100 milliards de dollars de financement supplémentaire par an d'ici 2020 pour aider les pays émergents et les pays en développement dans leur action face au changement climatique. Nous engageons les pays développés à prendre les mesures nécessaires pour autoriser l'utilisation des réemplois des fonds pour les technologies propres pour permettre la mise en œuvre de nouvelles modalités de financement. Nous souscrivons à l'augmentation des limites

d'accès aux mécanismes de financement rapide du FMI pour les pays victimes de catastrophes naturelles de très grande ampleur, et nous saluons l'élargissement aux pays IDA du mécanisme de tirage différé en cas de catastrophe établi par le Groupe de la Banque mondiale.

13. Nous notons l'examen en cours du cadre conjoint de viabilité de la dette de la Banque mondiale et du FMI pour les pays à faible revenu. Nous attendons avec intérêt la mise en place d'un nouveau dispositif, prospectif et plus flexible, qui tient compte des circonstances propres à chaque pays et de l'impact d'investissements publics efficaces sur la croissance. Nous continuons d'encourager l'utilisation de clauses contractuelles renforcées dans les émissions de dette souveraine afin de faciliter des restructurations ordonnées et en temps opportun, et nous sommes favorables à la recherche de solutions pour faire face à d'éventuels problèmes de créanciers vautours.

14. Nous appuyons la poursuite des réformes des réglementations financières mondiales et le renforcement du dispositif de LBC/FT mais soulignons qu'il est nécessaire de s'attaquer à leurs conséquences indésirables. À cet égard, nous prenons note de l'initiative du Conseil de stabilité financière (CSF) visant à mettre au point un cadre structuré pour l'évaluation des effets de la mise en œuvre des réformes de réglementation financière. Nous engageons le FMI, le Groupe de la Banque mondiale, le CSF et les autres organismes internationaux de normalisation à trouver des solutions concrètes au problème du retrait des relations de correspondance bancaire, à la diversité de facteurs qui y contribuent et à ses effets perturbateurs sur les flux transfrontaliers et sur l'accès aux services financiers. Nous sommes déterminés à renforcer l'inclusion financière en nous appuyant sur l'expérience des pays à la faveur de l'apprentissage entre pairs, et attendons un soutien plus énergique de la part des IFI, y compris dans la promotion des innovations financières numériques et la gestion de leurs risques, et dans la réduction du coût des envois de fonds. Nous appelons à un soutien plus poussé afin de contribuer à des secteurs financiers plus profonds et plus résilients, y compris grâce au développement de marchés obligataires en monnaie locale.

Réforme des institutions de Bretton Woods

15. Nous appuyons le principe d'un FMI fondé sur les quotes-parts, disposant de ressources adéquates et moins tributaires des ressources d'emprunt. Nous appelons à la mise en œuvre intégrale des réformes de 2010 sur la gouvernance relatives à la représentation au sein du Conseil. Nous appelons à l'achèvement de la 15^e révision générale des quotes-parts, notamment avec l'adoption d'une nouvelle formule de calcul des quotes-parts, d'ici les Réunions de printemps de 2019 et au plus tard d'ici l'Assemblée annuelle de cette même année. Nous préconisons une formule de calcul des quotes-parts révisée qui permette de faire basculer davantage de quotes-parts relatives des pays avancés vers les pays émergents et en développement dynamiques, pour tenir compte du poids grandissants de ces derniers au sein de l'économie mondiale, tout en protégeant les quotes-parts relatives des pays les plus pauvres, et qui accorde un poids plus important au PIB en PPA dans la prise en considération globale du PIB. Le réaligement des quotes-parts relatives ne doit pas se faire au détriment des autres pays émergents et en développement. Nous renouvelons notre appel de longue date en faveur d'un troisième siège pour l'Afrique subsaharienne, pourvu que cela ne se fasse pas aux dépens des autres sièges des pays émergents et en développement.

16. Nous attendons avec intérêt un examen de la répartition du capital de la Banque mondiale qui réaffirme les principes d'Istanbul visant à parvenir à une répartition équitable des voix entre pays développés et pays en développement et en transition, et produise un résultat qui soit globalement acceptable pour les pays membres, tout en protégeant les pays pauvres les plus petits. Nous appelons à la mise en application de la feuille de route de Lima. À l'heure où l'examen avance vers la conclusion d'une nouvelle formule d'actionnariat, nous demandons que soient examinées les options capables d'assurer un réalignement significatif avec une répartition équilibrée du capital, y compris des allocations conformes à la formule convenue, des allocations spéciales, le principe de tolérance et les limites à la dilution des pays en développement et en transition à titre individuel.

17. Nous réaffirmons notre appui à un Groupe de la Banque mondiale plus fort qui puisse fournir une assistance continue aux pays en développement de tous les niveaux de revenu, ainsi que l'énonce son Analyse prospective. Dans l'intervalle nous sommes préoccupés par le fait que les capacités financières de la BIRD et de la SFI soient par trop sollicitées et que les niveaux annuels de prêts risquent par conséquent de diminuer durant les années à venir. Cela aura une incidence pernicieuse sur la capacité du Groupe de la Banque mondiale à travailler auprès de ses pays membres et à catalyser les financements privés, lesquels sont essentiels pour être à la hauteur des ambitions de l'Analyse prospective. Pour renforcer la capacité financière de la BIRD et de la SFI et exploiter leur capacité à mettre en valeur le capital des actionnaires, nous proposons d'examiner toutes les options, y compris les augmentations de capital, une optimisation plus poussée du bilan et une revue des transferts financiers de la BIRD et de la SFI à l'IDA. En outre, nous reconnaissons qu'il est important d'avoir un portefeuille équilibré qui contribue à la viabilité financière de la BIRD. Nous saluons l'évolution de la démarche du Groupe de la Banque mondiale en matière de financement du développement vers une plus grande utilisation stratégique des ressources officielles pour catalyser davantage les investissements publics et privé and mobiliser des capitaux privés.

18. Nous engageons le FMI et le Groupe de la Banque mondiale à redoubler d'efforts pour assurer une plus grande représentation des régions et pays sous-représentés dans les recrutements et les progressions de carrière, y compris aux postes d'encadrement. Nous rappelons l'importance de la diversité au sein des effectifs et de l'équilibre de genre à tous les niveaux, y compris la diversité des établissements académiques représentés.

Autres questions

19. Nous saluons l'arrivée de nouveaux membres du Groupe, le Maroc et Haïti.

20. La prochaine réunion des ministres du G-24 est prévue le 12 octobre 2017 à Washington.

LISTE DES PARTICIPANTS¹

Les Ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur quatre-vingt-dix-septième réunion à Washington le 20 avril 2017, sous la présidence de M. Abraham Tekeste, Ministre des finances et de la coopération économique de l'Éthiopie, assisté de M. Ravi Karunanayake, Ministre des finances du Sri Lanka, Premier Vice-Président, et de M. Julio Velarde, Gouverneur de la Banque centrale de réserve du Pérou, Second Vice-Président.

La réunion des ministres a été précédée le 19 avril 2017 de la cent neuvième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, sous la présidence de Fisseha Aberra, Directeur de la coopération internationale, Ministère des finances de l'Éthiopie.

Groupe africain : Abdelhak Bedjaoui, Algérie ; Mutombo Mwana Nyembo, République démocratique du Congo ; Chalouho Coulibaly, Côte d'Ivoire; Ragui El-Etreby, Égypte ; Gebreyesus Guntie, Éthiopie; Regis Immongault, Gabon; Ernest Addison, Ghana; Abdellatif Jouahri, Maroc ; Kemi Adeosun, Nigéria; Sfiso Buthelezi, Afrique du Sud.

Groupe asiatique : Subhash Garg, Inde; Golamali Kamyab, République islamique d'Iran ; Alain Bifani, Liban ; Omar F. Saqib, Pakistan; Gil Beltran, Philippines; Mohamed Rafeek, Sri Lanka; Maya Choueiri, République arabe syrienne.

Groupe latino-américain : Nicolás Dujovne, Argentine ; Otaviano Canuto, Brésil ; Ana Milena Lopez Rocha, Colombie; Oscar Monterroso, Guatemala; Jean B. Dubois, Haïti ; Gerardo Zuñiga Villaseñor, Mexique ; Renzo Rossini, Pérou ; Alvin Hilaire, Trinité-et-Tobago ; Armando Leon, Venezuela.

Observateurs : Ben Rejeb Jaleddine, Fonds monétaire arabe ; Roberto Campo, Conseil monétaire centraméricain; Zhongjing Wang, Chine ; Inés Bustillo, ECLAC; Francisco Rivadeneira, Équateur ; Horacio Sevilla Borja, G-77; Erick Zeballos, OIT; Mansur Muhtar, BISD; Fuad Albassam, OFID; Hojatollah Ghanimi Fard, OPEP; Sulaiman Al-Turki, Arabie Saoudite ; Mubarak Al Mansoori, Émirats arabes unis ; Stephanie Blankenburg, CNUCED ; Alexander Trepelkov, UNDESA.

Invités : Christine Lagarde, Directrice générale, Fonds monétaire international
Jim Yong Kim, Président, Banque mondiale
Ludger Schuknecht, Ministère des finances de l'Allemagne

Secrétariat du G-24: Marilou Uy, Aldo Caliari, Shichao Zhou, Alida Uwera, Lana Bleik

Secrétariat du FMI pour le G-24: Maria Guerra Bradford, Marushia Gislén, Aric Maiden

¹ Personnes assises à la table de discussion.